

Site d' Antony

Ouverture - Secrétariat pédagogique

Du lundi au jeudi :

7h45 - 12h

13h - 16h45

Vendredi :

7h45 - 12h

13h - 15h30

Contacts - Secrétariat pédagogique

Licence PSMS - L2

Laetitia Massot - 01 46 11 62 10

MEEF 1er degré M2 – Prépa Concours –Licence

PSMS L1 - Licence PPPE

Emilie Gondcaille - 01 46 11 62 54

MEEF 1 M1 / DU COOTOPIA / DIU

Catherine PAUMIER - 01 46 11 62 41

MEEF 2d degré ET MEEF PIF

Sounia RABIB - 01 46 11 62 04 - (M2 DIU Prépa)

Amélia PEREIRA MENDES - 01 46 11 62 75 - (M1)



26 avenue Léon Jouhaux
92160 Antony

Vie étudiante

SUAPS

Contact:

muriel.gleize@cyu.fr

Documents:

Carte d'étudiant

Certificat médical obligatoire

Remplir la fiche d'inscription

Après validation de votre dossier, vous pouvez vous préinscrire sur la plateforme du service des sports «SUAPS» : <https://odext.u-cergy.fr/suaps/>

Bibliothèque universitaire

Informations à venir sur le site de l'INSPÉ

LES MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION



**Mémento
2023-2024**

site d'Antony

Contacts

Directeurs des études

Directrice des études - licence 2 PSMS - MEEF 1er degré M2 - prépa concours
Pascale Ponté - pascale.ponte@cyu.fr

Directrice des études - licence 1 PSMS - DU FFE
Edith Taddei - edith.taddei@cyu.fr

Directeur des études - licence PPPE
Laurent Alexandre - laurent.alexandre@cyu.fr

Directrice des études M1 MEEF 1er degré
Isabelle Pawlotsky - isabelle.pawlotsky@cyu.fr

Directeur des études DIU MEEF 1er degré
Michel Spach - michel.spach@cyu.fr

Directrice des études - MEEF 2d degré
Armelle Le Cun - armelle.le-cun@cyu.fr

Directrice des études - MEEF PIF - FFE
Pascale Boissonnet - pascale.boissonnet@cyu.fr

Directrice des études - MEEF PIF APRIBEP
Magaly Ruiz - magaly.ruiz-touchard@cyu.fr

Où trouver les informations utiles?

INSPÉ de l'académie de Versailles
<https://inspe.ac-versailles.fr/>

Plateforme pédagogique CY
<https://mycy.cyu.fr/>

Rectorat de l'académie de Versailles
<https://www.ac-versailles.fr/>

DSDEN 91
<https://www.ac-versailles.fr/dsden91>

DSDEN 92
<https://www.ac-versailles.fr/dsden92>



En cas d'absence

Toutes les absences doivent être justifiées auprès du secrétariat pédagogique.

Pour les fonctionnaires et les fonctionnaires-stagiaires, les absences sont à justifier également auprès de la circonscription ou DPE de rattachement.

Absence non justifiée = retenue sur salaire
Vous êtes salarié(e): pas de certificat médical mais un arrêt de travail pour les jours de stage et de formation, même pour une seule journée.

Votre espace numérique de travail (ENT)

Rendez-vous sur la page:
<https://www.cyu.fr/acces-a-monucp>

Cliquez sur :
«activer votre compte d'accès aux ressources électroniques»

Remplissez les champs et validez.

Vous pourrez changer votre mot de passe lors de votre première connexion à votre ENT «mon UCP» depuis la rubrique
«Utilitaires >>changement de mot de passe»

Pensez à bien mémoriser votre mot de passe!